



Modalités d'inscriptions pour la rentrée de septembre 2021

Pour une réinscription:

Une permanence d'inscriptions aura lieu le lundi 21 juin de 16h00 à 21h00, à la maison de quartier de Porchefontaine, 86 rue Yves le Coz, salle 12 (1er étage) .

Attention: seuls les anciens élèves sont invités à venir s'inscrire ce jour là.

Pour toutes nouvelles inscriptions:

Une permanence d'inscription pour les nouveaux adhérents aura lieu le lundi 28 juin de 17h à 19h30, à la maison de quartier de Porchefontaine, 86 rue Yves le Coz (salle 12, 1er étage).

Documents à fournir:

- la fiche individuelle d'inscription et le règlement intérieur remplis, datés et signés (que nous vous fournirons)
- le règlement par chèque (cf les modalités de paiement sur la fiche d'inscription)
- un certificat de non contre indication à la pratique de la danse (pour les nouveaux adhérents)
- l'autorisation de sortie remplie, datée et signée pour les enfants mineurs rentrant seuls après les cours

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter:

06.81.91.32.03

follement.temps.danse@gmail.com

www.follement-temps-danse.com

Reprise des cours:

Le mardi 21 septembre 2021